

# OBJET

Date : 18 mars 2024

---

**Présents** : Mesdames les Professeures Marie BEYLOT-BARRY, Sandrine DABERNAT, Claire MAJOUFRE, Laura RICHERT et Dominique LIGUORO\*, Messieurs les Professeurs Pierre MERVILLE, Patrick DEHAIL, Alexandre OUATTARA, Igor SIBON, Pierre DUBUS\*, Jérôme HARAMBAT\* et Jean-Philippe JOSEPH\*, Mesdames les Docteurs Marie-Christine BEAUVIEUX, Valérie BERNARD, Hélène CASSOUDESALLE, Chantal BERGEY et Brigitte LLANAS, Messieurs les Docteurs Thomas BIENVENU, Cédric GIL-JARDINÉ, Florent GUERVILLE et Aurélien TRIMOUILLE, Madame Chloé PASLIN et Monsieur Hadrien POMMIERS, Madame Elise DOUCAS (CHU de Bordeaux), Monsieur le Docteur Laurent MAILLARD (Conseil Régional de l'Ordre des Médecins Nouvelle-Aquitaine), Monsieur le Médecin Général Marc PUIDUPIN (Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué), Madame Sylvie JUSTOME (Mairie de Bordeaux), Madame Véronique CHASSAING\* (Responsable Administrative et Financière du Collège Sciences de la Santé).

**Excusés** : Messieurs les Professeurs Éric DOBREMEZ, Didier GRUSON et Bernard CLAVERIE, Madame le Professeur Claire ROUBAUD\* et Madame le Docteur Fanny PELLUARD-NEHME.

2 de ces membres ont donné pouvoir.

\* personnalité invitée à titre consultatif et membres invités permanents

## Ordre du jour : Formation Plénière

---

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2024

Monsieur le Doyen soumet à l'approbation des membres du Conseil le procès-verbal de la séance du 5 février 2024.

*Le procès-verbal de la séance du 5 février 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).*

Les procès-verbaux des Conseils de l'UFR Sciences Médicales sont disponibles sur le site internet du Collège Santé à l'adresse suivante : <https://sante.u-bordeaux.fr/Composantes/UFR-Sciences-medicales/Conseils-de-l-UFR-medecine>

### 2. Textes officiels

#### - Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

- [Arrêté du 9 février 2024 \(J.O. du 11 février 2024\) portant modification de l'arrêté du 20 avril 2023 portant ouverture des épreuves de vérification des connaissances mentionnées à l'article L. 4111-2-1 du code de la santé publique.](#)

- [Arrêté du 13 février 2024 \(J.O. du 22 février 2024\) modifiant l'arrêté du 27 novembre 2023 portant ouverture des examens cliniques objectifs structurés donnant accès au troisième cycle des études de médecine au titre de l'année universitaire 2024-2025.](#)

- [Arrêté du 13 mars 2024 \(J.O. du 15 mars 2024\) portant nomination au cabinet du ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention.](#)

### 3. Informations

#### ➤ Révision des effectifs

Monsieur le Doyen présente les différents arrêtés portant déclaration de vacance d'emplois de professeur des universités-praticien hospitalier, de maître de conférences des universités-praticien hospitalier ainsi que de maîtres de conférences des universités de médecine générale.

Monsieur DUBUS rappelle que l'UFR devra rendre un poste à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques (en 2024) ainsi qu'à l'UFR des Sciences Odontologiques (probablement en 2025).

#### ➤ Campagne d'avancement des PU-PH et MCU-PH

Monsieur MERVILLE rappelle aux membres du Conseil les noms des rapporteurs désignés pour l'étude des dossiers des candidats promouvables et présente également la grille de critères d'évaluation.

#### ➤ Fiche d'utilisation des crédits pédagogiques / DU-DIU

Monsieur MERVILLE présente la fiche d'utilisation des crédits pédagogiques / DU-DIU mise à jour.

Monsieur SIBON indique également que les déplacements, dans le cadre d'une soutenance de thèse, ne peuvent pas être pris en charge par l'UFR. La fiche est modifiée en ce sens.

Il est rappelé aux membres du Conseil que la date limite de demande d'utilisation est fixée au **25 octobre 2024**.

#### ➤ Modification des plafonds de remboursement des nuitées

Monsieur le Doyen informe le Conseil, qu'à la suite du Conseil d'Administration du 16 février 2024, les taux de remboursement des frais d'hébergement au titre des missions réalisées pour le compte de l'université de Bordeaux sont modifiés comme suit :

Pour les déplacements en France métropolitaine, sont remboursées aux frais réels, sur présentation de pièces justificatives, les dépenses d'hébergement des personnels de l'université de Bordeaux et des personnes qui interviennent pour le compte de l'université de Bordeaux :

- dans les villes de moins de 200 000 habitants situées hors de Paris et de son agglomération dans la limite d'un plafond de **120 €** (au lieu de 100 €)
- dans les communes de plus de 200 000 habitants hors Paris et de son agglomération dans la limite de **140 €** (au lieu de 120 €)
- dans les communes de l'agglomération parisienne et la commune de Paris dans la limite d'un plafond de **170 €** (au lieu de 150 €)

#### ➤ Point sur les ECOS test de mars 2024

##### **a. Retour sur la logistique**

Monsieur MERVILLE tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué au bon déroulement des ECOS test. Il est rappelé le déroulé de la journée du 12 mars (rotations, stations, circuits, séance de calibrage...) ainsi que toute la préparation faite en amont auprès des PS et des PSS.

L'ensemble des personnels attendus étaient bien présents le jour de l'épreuve et la préparation des équipes administratives a permis d'assurer la fluidité de la circulation des étudiants.

Il est indiqué quelques points faibles à prendre en compte pour les prochaines sessions :

- en effet, Monsieur le Doyen indique que l'application ECOS du CNG manque de souplesse et que son fonctionnement s'est révélé instable et aléatoire ; l'utilisation des fiches papier a donc été indispensable
- la neutralité de certains enseignants ainsi que la standardisation des PS et PSS est à renforcer fortement
- un commentaire est fait sur le besoin de faire appel à un professionnel pour la logistique : fouille, vérification des objets connectés...

Monsieur MERVILLE précise également que le coût de la journée s'élève à 15 000 €. Madame CHASSAING propose qu'une étude soit menée afin de recenser l'ensemble des postes de dépenses et d'obtenir un coût global plus précis (prise en compte du facteur temps, personnel réquisitionné, achats...).

Monsieur OUATTARA explique aux membres du Conseil qu'une station n'a pas été montée et que du matériel n'a pas été utilisé. Madame CHASSAING mentionne l'importance de faire remonter en Conférence des Doyens que l'ensemble du matériel acheté en 2023 et utilisé cette année soit le même demandé pour la session de 2025 à venir.

Monsieur OUATTARA souligne que le besoin en salles va augmenter, Monsieur DUBUS confirme que les promotions à venir seront plus importantes. Madame CHASSAING rassure les membres du Conseil en indiquant que des salles de sémiologie pourront être réquisitionnées si besoin ; le 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment pourra également être mis à disposition.

Il est notifié par Madame le Docteur Valérie BERNARD que la présence d'un(e) professionnel(le) de santé dans la discipline gynécologie aurait été appréciée afin de vérifier et de mettre en place le matériel et le mannequin.

### **b. Retour des élus étudiants**

Les étudiants sont plutôt satisfaits du bon déroulement de cette journée test. Monsieur Hadrien POMMIERS rapporte un retour positif mais précise que certains acteurs se sont permis de faire de l'improvisation. Les étudiants s'inquiètent à ce sujet pour le mois de mai.

L'alerte est donnée également sur l'état psychologique des étudiants depuis quelques années sur le sujet des ECOS indiquant que ces examens sont trop portés sur la performance.

#### ➤ Création d'une UE supplémentaire facultative sémiologie

Monsieur le Doyen propose la création d'une UE supplémentaire facultative aux étudiants ouverte sur la base du volontariat aux étudiants de DFGSM 2, basée sur la participation comme participants simulés aux examens de sémiologie pratique ("mini-ECOS" des étudiants de DFGSM 3). Leur participation, 3 demi-journées, validera cette UE supplémentaire facultative à hauteur de 10 points parcours. Cette participation à cette UE pourra être réitérée au cours de l'année de DFGSM 2.

Cette proposition d'UE sera représentée à la rentrée pour être votée par les membres du Conseil.

#### ➤ Dossier de presse de l'ANEMF – étudiants de santé en situation de handicap

Monsieur DEHAIL présente aux membres du Conseil une synthèse de l'étude menée, entre autre par l'ANEMF, relative aux étudiants en situation de handicap, sur leur inclusion dans l'enseignement supérieur et sur les problématiques qu'ils peuvent rencontrer durant leur cursus (accessibilité, accompagnement, aménagement, discrimination...).

#### ➤ Position des conférences sur la réforme de la retraite des hospitalo-universitaires

Monsieur MERVILLE présente le document de la position des Conférences des Doyens sur la réforme des retraites des hospitalo-universitaires (HU).

Le document complet sera envoyé à l'ensemble des membres du Conseil.

#### 4. Troisième cycle

➤ Demandes de création de DU-DIU

Intitulé du diplôme	Responsable
AE échoscopie de dépistage des cardiopathies rhumatismales chroniques (CRC) en zone d'endémie	Professeur Stéphane LAFITTE

*Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) sur la forme et sous réserve d'un nouveau montage financier.*

Intitulé du diplôme	Responsable
AE médecine narrative	Professeur Jean-Arthur MICOULAUD-FRANCHI <u>Co-responsables</u> : Isabelle GALICHON et Docteur Mériem SINACEUR
DIU facteurs organisationnels et humains en santé	Professeur François SZTARK <u>Co-responsable</u> : Professeur Olivier JOANNES-BOYAU
DU politique de santé, accès aux soins de premier recours	Professeur Jean-Philippe JOSEPH <u>Co-responsables</u> : Professeur François ALLA et Madame Daphnis MILLER

*Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).*

Intitulé du diplôme	Responsable
D.U échoscopie de dépistage des cardiopathies rhumatismales chroniques (CRC) en zone d'endémie	Professeur Stéphane LAFITTE

*Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) sur la forme et sous réserve d'un nouveau montage financier et d'une nouvelle évaluation du volume horaire de la formation.*

➤ Demandes de modifications de DU-DIU

Intitulé du diplôme	Responsable
DIU le sommeil et sa pathologie	Professeur Pierre PHILIP
DIU pathologie fonctionnelle digestive	Professeur Frank ZERBIB
DU appropriation des méthodologies de recherche clinique appliquées à la rééducation et la réadaptation	Madame Noémie DUCLOS <u>Co-responsables</u> : Professeur Patrick DEHAIL, Docteur Hélène CASSOUDESALLE

<b>DU consultation cardiologique augmentée pour IDE/IPA</b>	Professeur Stéphane LAFITTE
<b>DU interrogation et télé suivi des prothèses cardiaques implantables</b>	Professeur Pierre BORDACHAR <u>Co-responsable</u> : Docteur Sylvain PLOUX
<b>DU médiation en santé par les pairs</b>	Professeur François ALLA
<b>DU 1000 jours, santé mentale et psychiatrie périnatale</b>	Professeur Manuel BOUVARD <u>Co-responsable</u> : Docteur Anne-Laure SUTTER-DALLAY
<b>DU médecines et soins transculturels</b>	Professeur Patrick MERCIE <u>Co-responsables</u> : Docteur Claire MESTRE, Professeur Laurence KOTOBİ
<b>DIU pathologie du rugby</b>	Professeur Jean Marc VITAL

*Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).*

➤ Demande de suspension de DU-DIU

<b>Intitulé du diplôme</b>	<b>Responsable</b>
<b>DIU autismes</b>	Professeur Manuel BOUVARD

*Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

**Prochaine réunion : Lundi 15 avril 2024**

Bordeaux, le 18 mars 2024

Pr Pierre MERVILLE

Doyen de la Faculté de Médecine